



GRAND DOLE

Communauté d'agglomération

Place de l'Europe
BP 458 – 39109 DOLE CEDEX
Tel 03.84.79.78.40
Fax 03.84.79.78.43
info@grand-dole.fr
www.grand-dole.fr

Référence

N°GD 68/18

Objet

Signature d'une convention de reversement de la taxe d'aménagement à la CAGD

Secrétaire de séance

Daniel BERNARDIN

Rapporteur :

Claire BOURGEOIS-REPUBLICQUE

Conseil Communautaire
19 juin 2018
Dole – 18h30

DÉLIBÉRATION

Nombre de conseillers en exercice : 84
Nombre de délégués titulaires ou suppléants présents : 57
Nombre de procurations : 17
Nombre de votants : 74
Date de la convocation : 13 juin 2018
Date de publication : 27 juin 2018

Délégués présents (titulaires et éventuellement suppléants) : D. Bernardin, B. Guerrin, B. Chevaux, JC Robert, R. Pouthier suppléé par M. Myotte-Duquet, B. Negrello suppléé par C. Bardoux, G. Fumey, O. Meugin, D. Michaud, P. Verne, P. Blanchet, R. Foret, JC Lab, G. Chauchefoin, M. Giniès, F. Barthoulot, C. Bourgeois-République, S. Champanhet, I. Delaine, C. Demortier, F. Dray, T. Druet, JP Fichère, JB. Gagnoux, I. Girod, S. Hédin, N. Jeannet, P. Jobez, JP Lefèvre, I. Mangin, S. Marchand, J. Péchinot, E. Schlegel, S. Calinon, JL Croiserat, F. Macard, L. Bernier, J. Lombard, G. Jeannerod, A. Diebolt, J. Thurel, M. Henry, P. Jacquot, A. Courderot, J. Dayet, D. Troncin, M. Jacquot suppléé par JS Bernoux, D. Baudard, D. Pernin, F. David, G. Fernoux-Coutenet, J. Regard, G. Coutrot suppléé par G. Ginet, JM. Daubigney, C. Hanrard, P. Tournier, M. Hoffmann, J. Lagnien.

Délégués absents ayant donné procuration : JL Bouchard à JP Fichère, G. Soldavini à J. Dayet, A. Albertini à M. Giniès, M. Berthaud à N. Jeannet, JP Cuinet à S. Champanhet, JM Sermier à P. Jobez, D. Germond à JB Gagnoux, J. Gruet à F. Dray, P. Jaboviste à I. Mangin, S. Kayi à JP Lefèvre, C. Nonnotte-Bouton à J. Péchinot, P. Roche à S. Marchand, I. Voutquenne à C. Demortier, JC Wambst à T. Druet, C. François à B. Chevaux, M. Boué à JM Daubigney, J. Drouhain à C. Hanrard.

Délégués absents non suppléés et non représentés : JM Mignot, P. Verne, C. Crétet, A. Hamdaoui, H. Prat, D. Chevalier, C. Mathez, E. Saget, V. Chevriat, R. Curly.

Par délibération n° GD 03/18 du 22 février 2018, le Conseil Communautaire a approuvé les orientations et les modalités de mise en œuvre du Pacte Fiscal et Financier de Solidarité de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Parmi les mesures proposées au sein de ce Pacte figure le transfert de la taxe d'aménagement des Zones d'Activités Economiques (ZAE) à l'intercommunalité, transférées depuis le 1^{er} janvier 2017 à cette dernière.

Il est ainsi proposé que les communes concernées par un transfert de ZAE sises sur leur territoire instaurent une taxe d'aménagement sectorielle applicable dans toutes les zones d'activités de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole. Le taux proposé est de 3%.

En parallèle de l'instauration de ces taxes d'aménagement dites « de secteur », il est proposé un conventionnement individuel entre la Communauté d'Agglomération du Grand Dole et les communes concernées, conformément à l'article L 331-2 du Code de l'Urbanisme, visant à préciser, au sein des périmètres retenus, les conditions de reversement à l'Agglomération du produit de cette taxe d'aménagement.

Les champs d'application, le taux de taxe d'aménagement reversée et les modalités de reversement du produit concerné sont précisés dans le projet de convention ci-annexé.

Après en avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

- **APPROUVE** le principe de reversement par les communes à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole du produit de la taxe d'aménagement de 3 % collectée dans les zones d'activités,
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer les conventions de reversement afférentes avec les communes, qui précisent le champ d'application, le taux de taxe reversée ainsi que les modalités de reversement à la Communauté d'Agglomération du Grand Dole du produit concerné.

Fait à Dole,
Le 19 juin 2018
Le Président, Jean-Pascal FICHERE,



Une copie de la présente délibération sera transmise à :

- Direction Pilotage et Coordination
- Pôle MR / Direction des Finances
- Pôle AAT / Direction du Développement Economique
- Trésorerie Principale
- Communes de Brevans, Champvans, Choisey, Dole, Parcey, Rochefort sur Nonon et Tavaux
- Préfecture du Jura